

Séance du : 27 mars 2017

n° 07/2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-sept mars à 18 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 16 mars 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC.

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :**Délégués titulaires :**

Mmes Esther ESCRICH-FONS, Nicole DURY, Evelyne FABRE-DURAND, Marie-Claire GAROFALO, Marie-Françoise GAUBERT, Michèle TOUZELET.

Mrs Georges MERIC, Bernard BARJOU, Guy BONDOUY, Jean-Claude de BORTOLI, Michel BROUSSE, Jacques DANJOU, François DEMANGEOT, Bertrand GELI, Olivier GUERRA, Gilbert HEBRARD, Michel HUGONNET, Gérard LAMARQUE, Jean-Claude LAUTRE, Robert LIGNERES, Jean-François PAGES, Patrick de PERIGNON, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Pierre POUNT-BISET, Christophe PRADEL, Armand de PRADIER D'AGRAIN, Jean-Pierre QUAGLIERI, Alain ROUQUAYROL, Serge SERRANO, Marc SIE, Etienne THIBAUT, Bernard VALETTE, Pierre VIDAL, Daniel VIENNE.

Avaient donné pouvoir :

S.ADROIT à F.ROS-NONO, A.BOUSQUET à N.NACCACHE, M.FERRET à N.CALMET, P.FRAISSE à A.MALIGNON, S.MANIAGO à D.LEGROS, JL GOUXETTE à A.ITIER.

En exercice : 63

Présents ou représentés : 41

Délégués suppléants :

Mmes Nelly CALMET, Nathalie NACCACHE, Francette ROS-NONO.

Mrs Roger DUFOUR, Bernard FAVROT, Alain ITIER, Jean-claude LANDET, Dominique LEGROS, Alain MALIGNON, Albert MAMY, Robert MASSICOT, Pierre MONOD, Jean-Claude MONTEIL.

Excusés :

Mmes Colette CABROL, Isabelle COUTUREAU, Josiane RANCINANGUE.

Mrs Michel GALANT, Hubert NAUDINAT, Serge OURLIAC, Thierry POUS, Christian REBELLE.

**Objet : Désignation d'un représentant du PETR du Pays Lauragais à la Commission
Locale de l'Eau du SAGE Fresquel**

Vu l'arrêté préfectoral du 09 juin 2010 délimitant le périmètre du Schéma d'Aménagement et de la Gestion des Eaux du Fresquel et nommant Monsieur le préfet de l'Aude responsable du suivi de l'élaboration du SAGE,

Selon l'article R212-31 du code de l'Environnement, la durée du mandat des membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) est de six années. La composition de la CLE doit être renouvelée à compter du 09 juin 2016.

Vu la Délibération n° n° 38/2016 du 26 septembre 2016 désignant Mr Michel BROUSSE comme représentant du PETR du Pays Lauragais à la commission locale de l'eau du SAGE Fresquel,

Monsieur le Président rappelle qu'une Commission Locale de l'Eau (CLE) a été constituée par le Préfet de l'Aude afin d'assurer l'élaboration, la révision et le suivi du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du FRESQUEL.

Un SAGE fixe les objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur et de protection quantitative et qualitative des ressources en eau d'un périmètre défini : eaux superficielles et souterraines, écosystèmes et zones humides. Il prend la forme d'un document de référence, réglementaire, opposable aux tiers (Loi sur l'eau de janvier 1992 et décembre 2006).

Le PETR du Pays Lauragais dispose d'un représentant au « collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux » et il convient de renouveler cette désignation suite à la nouvelle installation du comité syndical en date du 27 février 2017.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical décide :

1°) - **D'ELIRE** Mr Michel BROUSSE comme représentant du PETR du Pays Lauragais à la Commission Locale de l'Eau du SAGE du Fresquel,

2°) – **de DONNER** mandat à Monsieur le Président, ou son représentant, pour signer toutes pièces utiles à cette affaire.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 27 mars 2017

Le Président



Georges MERIC

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : pays.lauragais@orange.fr